

Procès Verbal du Conseil Scientifique de l'Université Ferhat ABBAS Sétif1
Référence : CSUFAS1/01/2018

L'an deux mille et le vingt du mois de mars, à 14 heures, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de l'Auditorium Mouloud Kacem Nait Belkacem le Conseil Scientifique de l'Université Ferhat ABBAS Sétif 1, sous la présidence du Pr. Djenane Abdel-Madjid. La liste des membres présents est jointe en annexe du présent procès verbal. Dr. Messahel Noureddine (VR Relex), Dr. Hobelhames Farid (Doyen de la FT) et Prof Guettaf Leila dont l'absence est justifiée, n'ont pu assister à ce Conseil. Les points inscrits à l'ordre du jour sont les suivants :

- 1- Demandes de création de nouvelles entités de recherche scientifique
- 2- Demandes de reconduction des offres pour l'habilitation à la formation en doctorat en Sciences et à l'organisation et la délivrance de l'Habilitation Universitaire (2018-2022)
- 3- Evaluation des laboratoires et unité de recherche scientifique
- 4- Critères de classement pour l'attribution de stages et congés scientifiques à l'étranger
- 5- Nouvelles dispositions (projets de recherche, habilitation universitaire et formation doctorales 3ème cycle 2018/2019):
- 6- Activité du vice-rectorat chargé des relations extérieures
- 7- Validation du projet d'établissement de l'UFAS 1 (version 3) et son plan d'actions
- 8- Divers
 - 8.1. Demande de création d'une revue scientifique formulée par l'IAST
 - 8.2. Inscription en hors quota en doctorat 3ème cycle
 - 8.3. Demande d'organisation sur l'écosystème et chaîne de valeur plastique dans le secteur de l'automobile (formulée par l'UPIAM)
 - 8.4. Demande de titularisation de Melle Louail Lemia dans le corps des Maître-Assistants
 - 8.5. Autorisation de soutenance de Mme Adimi Chahrazed

Après avoir constaté que le quorum est atteint, le Président du Conseil a présenté les salutations d'usage aux présents et a souhaité la bienvenue aux nouveaux membres élus du CSUFAS1, représentants des divers corps des enseignants. Dans le même sillage, il a présenté les vives félicitations du Conseil aux huit collègues enseignants-chercheurs promus au grade de professeur lors de la dernière session de la CUN. Profitant de ce moment, il a également présenté ses vœux de réussite au Professeur BOUCHENAK Kamel, de la Faculté de Médecine et du CHU de Sétif, après son brillant exposé devant l'Académie Française de Chirurgie.

Avant d'entamer l'étude des points inscrits à l'ordre du jour, le Président a informé le Conseil de l'installation du Comité Local de Numérisation (CLN) de l'UFAS1, en application de la note 380/2018 de Monsieur le Secrétaire Général du MESRS relative à la modernisation de l'Administration du secteur de l'ESRS et la numérisation des établissements universitaires. Il a alors invité l'ensemble des membres du staff de l'UFAS1 à coopérer avec cette nouvelle structure de développement numérique pour, d'une part réduire les coûts de gestion (gain de papier, gain de temps) et d'autre part, améliorer la visibilité de tous les sites web hébergés par l'Université.

S'en est alors suivie la brève présentation de la Responsable des Système et Réseau d'Information de l'état d'avancement de l'Opération Numérisation au sein de l'UFAS1 et les types de classement international des universités.

Par rapport au premier point, les opérations et projets de numérisation de l'UFAS1 sont :

- **projets réalisés** (portail et sites web, messagerie professionnelle et sa version mobile, plateforme de sondage en ligne, catalogue collectif du fond documentaire, plateforme des stages des étudiants, dépôt institutionnel, plateforme de E-learning, visio-conférence, plateforme de conférences, plateforme vidéos, informatisation des archives et gestion de stock et d'inventaire)
- **projets en cours de réalisation** (Système d'information de GRH et application de statistiques et d'analyse des données)
- **projets en perspective** (gestion du bureau d'ordre, WEB TV et Open journal systems)
- **projets différés** (intranet de l'UFAS1)

Ces projets impliquant tous les informaticiens de l'UFAS 1 seront évalués périodiquement. Dans ce contexte, le Président du CSUFAS1 a invité toute la communauté universitaire de l'UFAS1 à l'utilisation de la messagerie professionnelle dans le souci évident de l'amélioration de la visibilité de l'UFAS1 sur le web.

S'agissant du second point relatif aux **classements internationaux des universités**, l'exposé a fait ressortir la multitude de ces classements et le rôle que peut jouer chaque structure interne de notre université dans l'amélioration du rang de cette même université dans le classement international.



Après avoir remercié l'invitée du Conseil et après l'avoir autorisée à quitter la salle, le président du CSUFAS1 a alors lu les points inscrits à l'ordre du jour, lesquels ont été approuvés à l'unanimité par les membres du CSUfas1.

1. Demande de création de nouvelles entités de recherche scientifique

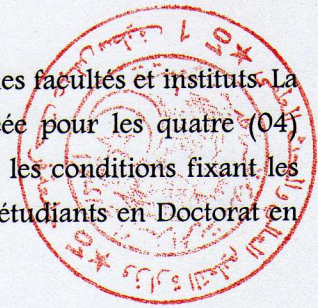
Suite à la correspondance no 36 du 14 Février 2018 émanant de la DGRSDT, relative à la réception des propositions de création de nouvelles entités de recherche, le Vice-recteur chargé de la PGRS a présenté les propositions de création de nouveaux laboratoires au sein de l'UFAS1. Elles sont au nombre de six (6) dont cinq (5) ont été transmis à la DGRSDT ; la demande du sixième n'étant pas parvenu à temps aux services du rectorat

Nom du Laboratoire « proposé »	Coordinateur	Structure de rattachement
Laboratoire des structures innovantes et matériaux émergents	Dr. Merdes Abdelghani	Faculté de Technologie (Géologie)
Laboratoire de biotechnologie et génomique en sciences médicales	Pr. Djabi Farida	Faculté des Sciences Médicales (Médecine)
Laboratoire de gouvernance et mobilité – Projet de la ville et du territoire	Dr. Kebbiche Abdelhakim	IAST (Aménagement du Territoire)
Laboratoire des eaux, géo-ressources et géologie de l'ingénieur	Pr. Chabou Moulley Charaf	IAST (Géologie)
Laboratoire des études marketing et économie	Pr. Guettaf Leila	Faculté des SECSG (Sciences Commerciales)
Laboratoire des sciences et ingénierie pour la gestion de modèles d'apprentissage automatique	Pr. Moussaoui Abdelouhab	Faculté des Sciences (Informatique)

L'ensemble de ces propositions a été avalisé par les membres du CSUFAS1.

2. Demandes de reconduction des offres d'habilitation de la formation en doctorat en Sciences et à l'organisation et la délivrance de l'Habilitation Universitaire.

Le CSUFAS1 a examiné quatre (04) nouvelles demandes présentées par les facultés et instituts. La reconduction des offres pour l'habilitation des formations a été agréée pour les quatre (04) années précédentes par les arrêtés (N° 443 du 07 Juillet 2014) selon les conditions fixant les modalités d'habilitation des établissements universitaires à inscrire les étudiants en Doctorat en Sciences et à organiser et à délivrer l'Habilitation Universitaire.



Les demandes concernent :

- La Faculté des Sciences : disciplines à habiliter (Chimie et Informatique).
- La Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie : discipline à habiliter (Agronomie).
- L'Institut d'Architecture et Sciences de la Terre : discipline à habiliter (Architecture).

L'ensemble des propositions a été avalisé à l'unanimité par le Conseil Scientifique de l'UFAS1.

3. Evaluation des laboratoires et unité de recherche scientifique

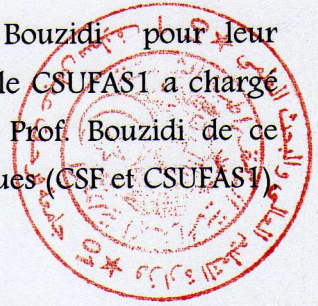
Sur ce sujet, le président du CSUFAS1 a précisé que le Recteur est, en sa qualité de premier ordonnateur, également le premier responsable de ces entités de recherche qui sont soumises à évaluation par les instances scientifiques de l'Université. Il a précisé que c'est au CSUFAS1 de les évaluer périodiquement en interne.

Il a été en effet relevé divers dysfonctionnements au niveau de leur gestion dont :

- Certains laboratoires affectent des budgets de billetterie atteignant les 70% de leur budget sans que les doctorants affiliés à ces laboratoires n'en bénéficient ;
- Certains autres laboratoires ne déploient aucun effort quant à l'organisation de manifestations scientifiques ;
- Certains conseils de laboratoires s'opposent à l'intégration de nouvelles équipes de recherche se démarquant ainsi de la logique même de la raison d'être des laboratoires et de la politique et des programmes nationaux de recherche mis en place par les pouvoirs publics pour les cinq années à venir ;
- Plus de la moitié des laboratoires n'ont pas encore transmis leurs canevas de budget de fonctionnement par objectif (BFO) à la DGRSDT, ce qui prive les doctorants du financement de leurs projets de thèse ;
- Une grande partie des laboratoires continuent de fonctionner sans adoption du règlement intérieur, un outil qui permet de résoudre l'émergence des conflits entre équipes de recherche et entre chercheurs.

Le Conseil a ensuite pris connaissance d'une requête et d'une demande émanant de deux enseignants-chercheurs de la Faculté SNV.

Concernant la requête introduite par les doctorants de Prof. Bouzidi pour leur intégration au sein du Laboratoire de Biochimie Appliquée (LBA), le CSUFAS1 a chargé Monsieur le VR PGRS de vérifier si la décision d'exclusion de Prof. Bouzidi de ce laboratoire a été préalablement avalisée par les instances scientifiques (CSF et CSUFAS1) faute de quoi le Conseil de ce laboratoire doit justifier sa décision.



S'agissant de la demande introduite par Prof. Allouche-Hamadouche Linda, c'est avec satisfaction que le Conseil a pris connaissance de la décision d'intégration de cette enseignante-chercheuse au Laboratoire de Valorisation des Ressources Biologiques Naturelles (VRBN). Le Projet de recherche de la concernée porte le titre de « Amélioration de la production de viande bovine en Algérie par l'insémination artificielle ».

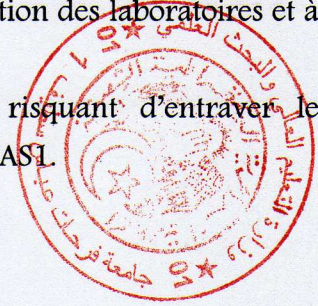
Suite à la tenue récente des journées d'études à Oran sur la valorisation des plantes médicinales, le CSUFAS1 encourage les chercheurs de la Faculté de SNV à créer de nouvelles équipes de recherche sur cette thématique vue la richesse de la région sétifoise dans ce domaine.

Une cellule d'évaluation des laboratoires et unité de recherche scientifique composée des Présidents de CSF et CSI et du VR PGRS. Son rôle est de définir les critères d'évaluations de ces entités (production scientifique, ventilation de budgets, mutualisation des moyens, intégration des chercheurs et doctorants, organisation de manifestation scientifiques). Dans ce contexte, il propose la tenue d'un CSUfas1 extraordinaire en juin 2018 dédié à l'évaluation des laboratoires et unité de recherche scientifique. Cette proposition a été avalisée par le CSUfas 1.

Les échanges entre les membres du Conseil concernant ce point dédié à la recherche ont montré :

- la nécessité d'intégrer en permanence de nouveaux chercheurs dans les laboratoires, particulièrement les doctorants,
- d'inscrire les axes de recherche dans les programmes nationaux de recherche,
- de mettre en place dans chaque laboratoire un règlement intérieur pour une meilleure gestion des structures internes des laboratoires,
- de mettre en place une cellule d'évaluation des laboratoires et unité de recherche scientifique composée des Présidents de CSF et CSI et du VR PGRS. Son rôle est de définir les critères d'évaluation de ces entités (production scientifique, ventilation de budgets, mutualisation des moyens, intégration des chercheurs et doctorants, organisation de manifestation scientifiques).

- la nécessité de tenir le CSUFAS1 en juin 2018 dédié à l'évaluation des laboratoires et à l'Unité de Recherche en Matériaux Emergents.
- de soumettre à l'avenir à la CED UFAS1 tout conflit risquant d'entraver le développement des laboratoires et de la recherche au sein de l'UFAS1.



Ces propositions ont été avalisées par le CSUFAS1.

4. Critères de classement pour l'attribution de stages et congés scientifiques à l'étranger .

S'agissant de ce point, le CSUFAS1 a pris connaissance de quelques dysfonctionnements tendant à banaliser et à dévaloriser les stages et congés scientifiques à l'étranger. Parmi les dysfonctionnements signalés, il a été signalé à titre d'illustration :

- L'absence de différenciation entre communication nationale et communication internationale dans le classement des candidats aux stages et congés scientifiques à l'étranger,
- La participation de certains collègues enseignants de grade de Professeur ou de Maîtres de Conférences à des rencontres scientifiques à l'étranger avec des posters,
- L'absence de restitution par certains collègues des connaissances acquises à l'occasion de stages et de congés scientifiques à l'étranger
- La génération de coûts en devises du fait de la méconnaissance des équipements scientifiques existant dans les laboratoires à l'échelle nationale et même locale.

Les échanges qui ont eu lieu au sein du CSUFAS1, ont montré quand même l'existence de bonnes pratiques en ce qui concerne la gestion des stages et congés scientifiques. Le cas de l'IAST a été signalé comme bon exemple quant à la restitution des travaux effectués par les bénéficiaires de stages et de congés scientifiques à l'étranger (rapport de stage et son affichage sur le Web de l'IAST).

Par ailleurs et dans l'objectif d'une plus grande valorisation des stages et congés scientifiques, à l'étranger particulièrement, le CSUFAS1 a retenu :

- La proposition de création d'une commission de réflexion sur les critères d'attribution de stages et congés scientifiques à l'étranger en proposant autant que possible un minimum de critères communs à tous les instituts et facultés ou du moins aux deux familles de domaines ST et SHS.
- La commission, devant entamer son travail, dès le retour des vacances de printemps, est composée des Présidents des CSF et CSI, VDPG, SDPG et du VRPGRS. Elle doit élire son Président qui rendra compte au CSUFAS1 lors de sa prochaine Session, soit en juin 2018.

Cette proposition a été avalisée par le CSUFAS1.



5. Nouvelles dispositions (projets de recherche, habilitation universitaire et formation doctorales 3^{ème} cycle 2018/2019).

L'exposé sur les nouvelles dispositions en matière de projets de recherche, d'habilitation universitaire et de formation doctorales 2018/2019 a été présenté par M. VR PGRS en guise de compte rendu de sa mission du 19 mars 2018 à Oum El Bouaghi (réunion des VRPGRS CRUEst). Il a fait ressortir les points suivants

5.1. Les projets de recherche de formation universitaire

La principale disposition arrêtée par la circulaire n° 20 du 20 Février 2018 est le remplacement des projets CNEPRU par des projets de recherche formation universitaire (PRFU, en abrégé) orientés vers la formation des doctorants.

5.2. L'habilitation universitaire

Les principales dispositions de l'arrêté n° 170 du 20 février 2018t sont:

- L'unification d'habilitation universitaire des 2 doctorats (DS et D 3^{ème} cycle)
- La suppression de la notion de session (Contraintes calendaires)
- L'ancienneté de 03 années dans le poste d'enseignant
- Le choix libre de l'établissement de dépôt est octroyé au postulant pour présenter son habilitation au cas où son établissement de rattachement n'est pas habilité.

5.3 La formation doctorale 3^{ème} cycle 2018/2019

Les principales dispositions sont arrêtées par la note n° 187 du 07 mars 2018 Elles portent sur

- La nomenclature des écoles doctorales, des domaines et des filières
- La formation par filière et par établissement
- Une seule formation par filière comportant au moins 03 spécialités, au moins 03 postes par spécialité sauf pour les formations à 1 ou 2 spécialités, minimum de 09 postes ouverts par filière
- Adossement obligatoire à des Laboratoires de Recherche géographiquement proches (03 Formations max par Laboratoire); le nombre de Formations adossées au Laboratoire doit être en adéquation avec ses capacités
- Existence de Structure / Projets de Recherche en liaison avec la Formation, au sein de l'établissement.

Vu l'exigence (lors de la constitution du dossier) d'un extrait du PV CSU portant explicitement l'accord et indiquant la liste des offres de formations doctorales (OFD) et à l'échéancier défini par la tutelle (Dépôt des OFD au niveau de la CRUEst : 09 mai 2018. A ce sujet, le vice-recteur chargé de PGRS a demandé à ce sujet au CSUFAS1 de mandater des membres pour la validation de ces nouveaux canevas d'OFD. Le CSUfas1 a mandaté

le président du CSUFAS1, le vice-recteur chargé de PGRS et les présidents des CSF /CSI concernés par la formation pour avaliser les OFD de l'UFAS 1 une fois les canevas seront prêts.

Le vice-recteur de la PGRS a souligné l'importance des opérations de validation des OFD en soulignant que les vérifications doivent être faites de la manière la plus rigoureuse à tous les échelons de la décision (Labo., CFD, CSD et CSF/CSI)



6. Activités des relations extérieures

M. le VR Relex, absent, avait donné mandat au Pr. A. Douibi pour faire lecture des points suivants :

- 680 perfectionnements à l'étranger pour les différents corps ont été effectués durant l'année 2017/2018
- 12 cotutelles de thèse ont été élaborées en 2018.
- 195 conventions (universités et environnement socioéconomique) ont été signées depuis 2015 dont 61 à l'international.
- 16 visites à l'UFAS 1 ont été effectuées par des enseignants étrangers au 28 février 2018
- L'envoi à la CRUEst de 22 dossiers de candidats pour les bourses Profas B+ reçus des facultés et instituts.

Le programme des stages de l'année 2018 est avalisé par les membres du CSUFAS1.

Dans l'objectif de la mise en place de la gestion automatique des stages en entreprises a fait part du souci de M. le VRRelex de voir MM. Doyens de Facultés et Directeurs d'Instituts de lui transmettre dès le retour des vacances de printemps la liste actualisée des chefs de filières et de spécialités avec leurs e-mails professionnels. L'objectif est de leur créer des comptes dans la plateforme des stages afin qu'ils puissent introduire automatiquement les informations concernant les stages effectués par les étudiants en activant cette plateforme. Plusieurs stages ne sont pas comptabilisés dans cette plateforme.

7. Validation la Version 3 du projet d'établissement de l'UFAS1

En vue de son envoi à la tutelle, la Version 3 du Projet d'Établissement de l'UFAS1, se déployant sur 218 pages est achevée, avait informé le Président du CUFAS1 qui a tenu à souligné qu'il s'agit ici d'un document de travail important pour notre Université. Ce document a été avalisé par le CSUFAS1.

Le Conseil a été ensuite informé de l'Opération d'Évaluation Externe à laquelle sera soumise l'UFAS1 entre le 8 et le 10 avril 2018 et a invité à cette occasion toutes les parties

concernées à réunir sans restriction toutes les conditions nécessaires à la réussite de cette opération.

Dans le même domaine de l'évaluation externe, le Conseil s'est félicité de la nomination par la tutelle de Pr. Hamidouche Mohamed comme co-évaluateur externe de deux universités rattachées à la CRUEst (M'Sila et Jijel).



8. Divers

8.1. Demande de création d'une revue scientifique formulée par l'IAST

Une demande de création d'une revue scientifique de l'IAST fut introduite par son directeur, Pr. Chabou Moulley Charef. Ce dernier a informé l'assistance que cette revue se déclinera en 3 sections dédiées respectivement à l'architecture, aux Géosciences et à l'Aménagement du Territoire.

Le président du CSUFAS1, après avoir félicité le collectif des enseignants de l'IAST pour cette louable initiative, a informé le Conseil de la mise en place par la DGRSDT d'une plateforme en ligne des revues scientifiques dédiée à la gestion technique des revues scientifiques nationales (soumission d'articles, suivi, impression...).

La demande formulée la l'IAST a été avalisée par le CSUFAS1.

8.2. Inscription en hors quota des étudiants en doctorat 3^{ème} cycle.

Le vice-recteur chargé de PGRS a informé les membres du CSUFAS1 que 4 avenants d'arrêtés ont été signés par M. le Ministre de la tutelle relatifs aux inscriptions en hors quota des étudiants en doctorat 3ème cycle :

- trois (03) étrangers à savoir un Palestinien en génie des procédés et 2 du Sahara Occidental en sciences biologiques ;
- un (01) chercheur Algérien rattaché un centre de recherche de la DGRSDT en géologie

8.3. Demande d'organisation d'une rencontre sur l'écosystème et la chaine de valeur plastique dans le secteur de l'automobile (formulée par l'UPIAM)

Une demande d'organisation d'une journée dédiée à « l'écosystème et la chaine de valeur plastique dans le secteur de l'automobile » a été introduite par l'UPIAM (Union Professionnelle de l'Industrie Automobile et Mécanique). Il aura la participation de 6 opérateurs étrangers activant dans le secteur. L'objectif est de couvrir toute la chaine de valeur (les intrants, composants fabriqués, l'outil de fabrication ...) ainsi que un brainstorming sur la relation de l'université avec ces opérateurs. Le président du CSUFAS1 a chargé le VR PGRS pour informer le SG de l'UPIAM que l'accueil des opérateurs étrangers est soumis à l'autorisation des services habilités de notre tutelle.

La demande a été avalisée par le CSUFAS1.

8.4. Demande de titularisation de Melle Louail Lemia dans le corps des Maitre Assistants B.

Il est à noter que la postulante est rattachée au rectorat depuis son recrutement, elle est détachée à la faculté des sciences et elle a poursuivi sa formation à la CAPEV. Sa demande ayant reçu un avis favorable a été avalisée par le CSUFAS1.

8.5. Autorisation de soutenance de Mme Adimi Chahrazed

Le CSUFAS1 a avalisé la décision prise par la commission désignée pour trouver une issue au blocage de la soutenance de la thèse de Mme Adimi Chahrazed. Un avis favorable est donc donné par le CSUFAS1 à la proposition de changement de la présidente de jury de cette thèse conformément au PV dressé par cette commission lors de sa réunion du 7/01/2018.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée à 18 h05 min.

Le Président du Conseil Scientifique de l'UFAS1

